



International  
Civil Aviation  
Organization

Organisation  
de l'aviation civile  
internationale

Organización  
de Aviación Civil  
Internacional

Международная  
организация  
гражданской  
авиации

منظمة الطيران  
المدني الدولي

国际民用  
航空组织

Tél. : +1 514-954-8219, poste 6088

Réf. : AN 5/28-21/8

le 29 janvier 2021

**Objet :** Tests de dépistage de la COVID-19 et mesures de gestion des risques transfrontières

**Suite à donner :** Remplir le formulaire d'enquête en ligne sur les tests de dépistage de la COVID-19 et les mesures de gestion des risques transfrontières au plus tard le 21 février 2021

Madame, Monsieur,

1. J'ai l'honneur de vous informer que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a amorcé la Phase III des activités de l'Équipe spéciale du Conseil sur la relance de l'aviation (CART) le 19 janvier 2021.
2. La pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence importante sur le transport aérien compte tenu des difficultés que représentent la distribution et le transport mondiaux des vaccins par la voie aérienne. À la suite de la mise en œuvre du *Manuel sur les tests de dépistage et les mesures de gestion des risques transfrontières* de l'OACI (Doc 10152, voir le bulletin électronique 2020/62 du 23 novembre 2020), l'Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA) de l'OACI a élaboré une enquête de suivi à l'issue de la première enquête sur les pratiques en matière de dépistage et de quarantaine menée en octobre 2020 (voir la lettre AN 5/28-20/97 du 23 septembre 2020).
3. L'objectif de la présente enquête est d'obtenir des renseignements sur les mesures sanitaires relatives à la COVID-19 prises par les États afin d'orienter les activités de la Phase III de la CART ainsi que d'examiner et d'actualiser les orientations présentées dans le Doc 10152.
4. Il est demandé aux États membres de fournir des renseignements sur les tests de dépistage de la COVID-19 et sur les mesures de gestion des risques transfrontières qu'ils appliquent actuellement. L'enquête en ligne, en anglais seulement, est disponible en suivant le lien <https://www.surveymonkey.com/r/capsca-covid-testing-2021>.

21-0214

5. Il est aussi possible de répondre à l'enquête au moyen du formulaire ci-joint, qui devra être renvoyé par courriel à [MED@icao.int](mailto:MED@icao.int). Il est également demandé aux États de communiquer à l'OACI les données de haut niveau anonymes disponibles sur les résultats des tests en les envoyant à l'adresse [MED@icao.int](mailto:MED@icao.int).

6. Compte tenu de ce qui précède, je serais reconnaissante à votre administration d'encourager à répondre le plus tôt possible à l'enquête en ligne, en consultation avec les parties prenantes intéressées, mais au plus tard le **21 février 2021**.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

Fang Liu  
Secrétaire générale

**Pièce jointe :**

Tests de dépistage de la COVID-19 et mesures  
de gestion des risques transfrontières

PIÈCE JOINTE à la lettre AN 5/28-21/8

**TESTS DE DÉPISTAGE DE LA COVID-19  
ET MESURES DE GESTION DES RISQUES TRANSFRONTIÈRES**

**Objectif**

Dans le cadre du programme de l'Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA), l'OACI prie les États membres de fournir de l'information sur les mesures en vigueur relativement aux tests de dépistage de la COVID-19, à la quarantaine et aux couloirs sanitaires. Les réponses à cette enquête seront utilisées pour orienter les activités de la Phase III de l'Équipe spéciale du Conseil sur la relance de l'aviation (CART) et actualiser les orientations présentées dans le *Manuel sur les tests de dépistage et les mesures de gestion des risques transfrontières* de l'OACI (Doc 10152) ([ICAO Manuals](#)). Les États sont également priés de communiquer à l'OACI les données de haut niveau anonymes disponibles sur les résultats des tests en les envoyant à l'adresse [MED@icao.int](mailto:MED@icao.int).

**État :**

**Compilé par :**

**Entité : (p. ex., AAC, autorité sanitaire, autre)**

**Les questions 1 à 3 se rapportent à la stratégie de gestion des risques**

**Q1. Quels ministères ou organismes publics collaborent avec l'autorité de l'aviation civile pour déterminer la stratégie nationale relative à la COVID-19 applicable au secteur aéronautique? Choisissez toutes les options qui s'appliquent.**

Décision du président/premier ministre

Ministère des transports

Ministère de la santé

Ministère des douanes et de l'immigration

Ministères des affaires intérieures

Ministère des affaires étrangères/des affaires internationales/des relations internationales

Autorité de l'aviation civile seulement

Autre (veuillez préciser)

**Q2. Quelles méthodes utilisez-vous, parmi celles qui figurent ci-dessous, pour communiquer aux autres États l'information concernant les mesures de gestion des risques que vous mettez en œuvre? Choisissez toutes les options qui s'appliquent.**

Communication régulière avec les États, y compris par les canaux établis dans le cadre des accords de service aérien existants

Communication par représentations diplomatiques entre États

Communication par l'intermédiaire des cadres régionaux

Communications avec le bureau régional de l'OACI

Utilisation d'accords spécifiques relatifs à la COVID-19, p. ex, couloirs sanitaires, zones de voyage libre, ponts aériens, etc.

Actualisation du site web du Centre de mise en œuvre des mesures d'intervention et de relance dans le contexte de la COVID-19 (CRRIC) de l'OACI  
Publication d'information aéronautique (AIP)  
Circulaire d'information aéronautique (AIC)  
Avis aux aviateurs/aviatrices (NOTAM)  
Autre (veuillez préciser)

**Q3. En date d'aujourd'hui, quelles mesures transfrontières sont appliquées parmi celles qui figurent ci-dessous? Choisissez toutes les options qui s'appliquent.**

Fermeture complète des frontières pour tous les voyages à l'arrivée et au départ, avec certaines exceptions  
Fermeture complète des frontières pour tous les voyages à l'arrivée, avec certaines exceptions  
Ouverture des frontières pour tous les services essentiels, mais fermeture pour les voyages non essentiels  
Ouverture des frontières pour **certains** services essentiels, mais fermeture pour les voyages non essentiels  
Fermeture des frontières pour certains vols venant à partir de points de départ spécifiques  
Ouverture partielle (citoyens et résidents qui reviennent dans le pays seulement, ou exception **spéciale accordée à titre individuel**)  
Ouverture partielle (citoyens, résidents et dérogations accordées à des **groupes particuliers**, p. ex, travailleurs essentiels, étudiants, etc.)  
Ouverture (aucune restriction officielle à l'entrée par les airs, mais politiques spécifiques relatives aux voyages en place, p. ex., test ou quarantaines obligatoires à l'arrivée)  
Ouverture (aucune restriction)  
Autres observations

**Notes :**

- 1. Veuillez fournir les sources qu'il est possible de consulter pour obtenir l'information la plus à jour concernant les mesures transfrontières, y compris des liens vers des sites web le cas échéant.**
- 2. Prévoyez-vous que des modifications seront apportées à ces exigences au cours des quatre prochaines semaines? Veuillez expliquer.**
- 3. Veuillez continuer de répondre au questionnaire même si les frontières sont fermées. Dans ce cas, veuillez indiquer quels facteurs entrent en considération dans la décision d'ouvrir les frontières.**

**Les questions 4 à 13 se rapportent aux passagers**

**Q4. Votre État exige-t-il actuellement des tests de la COVID-19 obligatoires avant le vol dans le pays de départ?**

Non  
Oui  
Oui, mais avec des exceptions (liste)

**Q5. Dans le cas d'un test obligatoire avant le départ, quel type de test de la COVID-19 est exigé? Choisissez toutes les options qui s'appliquent.**

Test par PCR ou autre test d'analyse moléculaire avant un voyage, 48 heures ou moins avant le départ  
Test par PCR ou autre test d'analyse moléculaire avant un voyage, 72 heures ou moins avant le départ  
Test par PCR ou autre test d'analyse moléculaire avant un voyage, plus de 72 heures avant le départ  
Test antigénique avant l'embarquement, moins de 4 heures avant le départ  
Test antigénique avant un voyage, jusqu'à 4 heures avant le départ  
Test antigénique avant un voyage, jusqu'à 48 heures avant le départ  
Test antigénique avant un voyage, jusqu'à 72 heures avant le départ  
Test antigénique avant un voyage, plus de 72 heures avant le départ  
Test de détection d'anticorps avant l'embarquement, moins de 4 heures avant le départ  
Test de détection d'anticorps avant un voyage, jusqu'à 48 heures avant le départ  
Test de détection d'anticorps avant un voyage, jusqu'à 72 heures avant le départ  
Test de détection d'anticorps avant un voyage, plus de 72 heures avant le départ  
En cas de résultat de test positif ou faux positif précédent, preuve de test et attestation de guérison  
Test par PCR ou test antigénique (précisez le délai d'administration du test)  
Autre (veuillez préciser)

**Q6. Votre État exige-t-il actuellement des tests de la COVID-19 obligatoires après l'arrivée?**

Oui – passez à la Q7  
Oui, avec des exceptions (liste)  
Non – passez à la Q8

**Q7. Dans le cas d'un test obligatoire après l'arrivée, quel type de test de la COVID-19 est exigé? Choisissez toutes les options qui s'appliquent.**

Test de dépistage ou test par analyse moléculaire unique (le jour de l'arrivée)  
Test de dépistage ou test par analyse moléculaire unique (4 jours après l'arrivée)  
Test de dépistage ou test par analyse moléculaire unique (5 jours après l'arrivée)  
Test de dépistage ou test par analyse moléculaire unique (7 jours après l'arrivée)  
Deux tests de dépistage ou par analyse moléculaire (le jour de l'arrivée et 4 jours après l'arrivée)  
Test antigénique rapide unique (le jour de l'arrivée)  
Test antigénique rapide unique (4 jours après l'arrivée)  
Test antigénique rapide unique (5 jours après l'arrivée)  
Test antigénique rapide unique (7 jours après l'arrivée)  
Deux tests antigéniques rapides (le jour de l'arrivée et 4 jours après l'arrivée)  
Soit un test par PCR soit un test antigénique (précisez le délai d'administration du test)  
Autre (veuillez préciser)

**Q8. Si le test n'est pas obligatoire pour des raisons pratiques, quels sont les obstacles? Choisissez tous les obstacles qui s'appliquent.**

Absence de protocoles approuvés  
Infrastructure locale inadéquate  
Disponibilité des tests  
Capacité sanitaire insuffisante, p. ex., pénurie de personnel  
Incapacité à valider les tests  
Autres obstacles (veuillez préciser)

**Q9. La quarantaine obligatoire fait-elle partie de la stratégie nationale de gestion des risques liés à la COVID-19? Choisissez toutes les options qui s'appliquent.**

Non (le résultat du test n'est pas obligatoire)

Non, sur présentation d'un test négatif avant le départ

Non, si le test effectué immédiatement après l'arrivée est négatif

Oui, pendant 4 à 5 jours si le test après l'arrivée effectué au jour 5 est négatif

Oui, pendant moins de 7 jours (le résultat du test n'est pas obligatoire)

Oui, jusqu'à 7 jours si le test après l'arrivée effectué au jour 7 est négatif

Oui, pendant 7 à 10 jours (le résultat du test n'est pas obligatoire)

Oui, jusqu'à 10 jours si le test après l'arrivée effectué au jour 10 est négatif

Oui, pendant 10 à 14 jours (le résultat du test n'est pas obligatoire)

Oui, pendant plus de 14 jours (le résultat du test n'est pas obligatoire)

Oui, jusqu'à 7 jours malgré la présentation d'une attestation de test négatif à l'arrivée

Oui, jusqu'à 10 jours malgré la présentation d'une attestation de test négatif à l'arrivée

Oui, jusqu'à 14 jours malgré la présentation d'une attestation de test négatif à l'arrivée

Autre (veuillez préciser)

**Q10. L'isolement obligatoire fait-il partie de la stratégie nationale de gestion des risques liés à la COVID-19?**

Non (le résultat du test n'est pas obligatoire)

Non, sur présentation d'un test négatif avant le départ

Non, si le test effectué immédiatement après l'arrivée est négatif

Oui, pendant 4 à 5 jours si le test après l'arrivée effectué au jour 5 est négatif

Oui, pendant moins de 7 jours (le résultat du test n'est pas obligatoire)

Oui, jusqu'à 7 jours si le test après l'arrivée effectué au jour 7 est négatif

Oui, pendant 7 à 10 jours (le résultat du test n'est pas obligatoire)

Oui, jusqu'à 10 jours si le test après l'arrivée effectué au jour 10 est négatif

Oui, pendant 10 à 14 jours (le résultat du test n'est pas obligatoire)

Oui, pendant plus de 14 jours (le résultat du test n'est pas obligatoire)

Oui, jusqu'à 7 jours malgré la présentation d'une attestation de test négatif à l'arrivée

Oui, jusqu'à 10 jours malgré la présentation d'une attestation de test négatif à l'arrivée

Oui, jusqu'à 14 jours malgré la présentation d'une attestation de test négatif à l'arrivée

Autre (veuillez préciser)

**Q11. Quel type de quarantaine ou d'isolement est obligatoire et dans quel lieu?**

Centre avec supervision désigné par l'État

Hôtel avec supervision

Domicile avec supervision

Hôtel – sans supervision de l'État

Domicile – sans supervision de l'État

Autre (veuillez préciser)

**Q12. Si la supervision est obligatoire, quelle forme prend-elle?**

La supervision n'est pas obligatoire  
Suivi volontaire de la part du voyageur  
Appels téléphoniques de fonctionnaires  
Visites planifiées de fonctionnaires  
Visites aléatoires de fonctionnaires  
Suivi au moyen d'applications mobiles, p. ex., ArriveCan  
Autre (veuillez préciser)

**Q13. Outre la période de quarantaine prévue, existe-t-il d'autres exigences applicables à la sortie de quarantaine, p. ex., pour l'écourter ou en fin de période de quarantaine?**

Non  
Oui, un test par PCR ou d'analyse moléculaire négatif  
Oui, un test antigénique négatif  
Oui, deux tests antigéniques négatifs à 24 heures d'intervalle  
Oui, deux tests par PCR ou d'analyse moléculaire effectués dans un intervalle de jours  
Autre (veuillez préciser)

**Les questions 14 et 15 concernent le personnel aéronautique**

**Q14. Le personnel aéronautique est-il soumis aux mêmes exigences que les passagers?**

Oui  
Non, on exige un test avant le départ et un test après l'arrivée seulement à l'aéroport d'attache  
Non, il n'est pas nécessaire de refaire un test si le test par PCR effectué dans les 72 dernières heures est négatif  
Non, la quarantaine est obligatoire seulement pendant la durée de l'escale  
Non, la quarantaine à l'arrivée peut être appliquée sur instruction de l'employeur  
Non, la quarantaine pour des vols avec courte escale est permise à bord de l'aéronef (précisez la durée)  
Autre (veuillez préciser)

**Q15. Parmi les énoncés ci-dessous, choisissez tous ceux qui, selon l'autorité aéronautique nationale, devraient s'appliquer au personnel aéronautique?**

Certaines catégories de personnel aéronautique devraient être considérées comme essentielles/clés/critiques  
Un protocole mondial normalisé devrait être mis en place pour de telles catégories de personnel en ce qui concerne les exigences de test et de quarantaine  
De telles catégories de personnel devraient être prises en considération pour la vaccination prioritaire afin d'assurer le maintien de services essentiels, p. ex., le transport de vaccins  
La vaccination ne devrait pas être obligatoire pour le personnel aéronautique  
Un type particulier de personnel aéronautique doit être considéré comme du personnel essentiel/clé/critique

**Les questions 16 à 20 concernent la mise en application du *Manuel sur les tests de dépistage et les mesures de gestion des risques transfrontières de l'OACI (Doc 10152)* et l'établissement de couloirs sanitaires**

**Q16. Votre État a-t-il examiné les orientations présentées dans le *Manuel sur les tests de dépistage et les mesures de gestion des risques transfrontières de l'OACI (Doc 10152)*?**

- Non
- Oui, mais elles n'ont pas encore été appliquées
- Oui, elles sont en cours d'application
- Oui, mais elles ne conviennent pas pour l'application
- Si ces orientations ne conviennent pas, précisez pourquoi
- Suggestions d'amélioration des orientations

**Q17. Votre État a-t-il mis en place des couloirs sanitaires<sup>1</sup> avec d'autres pays?**

- Non
- En cours de discussion
- Oui (veuillez préciser)

**Q18. Votre État est-il au courant des orientations et des outils relatifs aux couloirs sanitaires dans le contexte de la COVID-19 mis en ligne sur le site web du CAPSCA de l'OACI ([Public Health Corridor \(PHC\) Implementation \(icao.int\)](https://www.icao.int/publications/default.aspx?publicationid=9999))?**

- Non
- Oui, mais ils n'ont pas encore été mis en oeuvre
- Oui, ils sont en voie d'être mis en oeuvre
- Oui, mais ils ne conviennent pas pour la mise en oeuvre
- Si ces orientations et outils ne conviennent pas, précisez les difficultés rencontrées :
- Précisez quels outils et orientations sont considérés comme utiles
- Autres observations

**Q19. Votre État souhaite-t-il obtenir la trousse de mise en oeuvre (iPack) de l'OACI intitulée *Mise en place d'un couloir sanitaire*?**

- Oui
- Non
- Je ne suis pas au courant de l'existence d'une trousse de mise en oeuvre (iPack)
- Je suis au courant de la trousse de mise en oeuvre (iPack), mais cela ne m'intéresse pas (précisez)
- Autres observations

---

<sup>1</sup> Dans les documents de l'OACI, un « couloir sanitaire » est mis en place quand deux États ou plus conviennent de reconnaître mutuellement les mesures sanitaires d'atténuation que chacun applique sur une ou plusieurs routes entre leurs États, afin, entre autres, d'alléger les mesures d'atténuation des risques comme la quarantaine.



**Q20. De quel autre type d'assistance votre État aurait-il besoin pour gérer la pandémie de COVID-19?**

Assistance technique du CAPSCA (virtuelle)

Assistance technique du CAPSCA (visite physique si les restrictions de voyage le permettent)

Formation ciblée supplémentaire (veuillez préciser)

Autre (veuillez préciser)

— FIN —